

**RÈGLEMENT DU JEU GRATUIT
SANS OBLIGATION D'ACHAT*
ORGANISÉ PAR CAP3000 du 11 AU 20 DECEMBRE 2020**

ARTICLE 1 : ORGANISATION

La société **Altarea France**, Société en Nom Collectif au capital de 5 000 000 €, dont le siège social est situé au 8 Avenue Delcassé, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n° 324 814 219, (ci-après dénommé l'organisateur), organise, pour le compte de la société **Aldeta**, Société Anonyme au capital de 37 744 309,19 €, sise 8 Avenue Delcassé, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n° 311 765 762, propriétaire du centre commercial CAP3000, du 11 décembre et jusqu'au 20 décembre 2020 de 11h00 à 18h00, un grand jeu gratuit sans obligation d'achat*.

*le jeu est gratuit sans obligation d'achat pour toutes les dotations, hormis celles données de la part du partenaire extérieur SMARTBOX. La carte de réduction de 15€ est valable à partir de 49,90€ d'achat sur www.smartbox.com.

Pour participer au concours, il faut disposer d'une carte à gratter (format A5), obtenue via le Street Marketing ou récupérée auprès d'une hôtesse dans le centre CAP3000. Selon la carte à gratter reçue, le joueur est invité à se rendre de suite Place d'Azur ou ultérieurement (avant le 20 décembre 18h) après avoir effectué un parcours défini sur sa carte dans la zone sud. Plus d'informations : « Article 3 : Comment participer ? »

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

Peut participer à ce jeu toute personne physique capable, âgée de 18 ans révolus, résidant en France métropolitaine (Corse incluse), à l'exclusion du personnel du centre commercial, des membres des sociétés ayant participé à l'organisation du jeu, des distributeurs et de leur personnel, du personnel des sociétés de prestation de services en charge de la manutention des produits et des membres des familles de l'ensemble de ces personnes.

L'organisateur se réserve le droit de demander une attestation d'emploi, le cas échéant, aux gagnants, prouvant leur non-appartenance à l'une des catégories ci-dessus.

Les données que vous renseignez sont collectées et traitées uniquement sur la base de votre consentement, par la société propriétaire du centre CAP3000, via ses sous-traitants techniques, aux fins de sélectionner le gagnant et lui faire profiter de son lot. Ces données ne font l'objet d'aucun transfert en dehors du territoire de l'UE. En application de la réglementation relative à la protection des données personnelles, vous disposez sur ces données de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de minimisation et de portabilité de vos données vers un prestataire tiers le cas échéant. Vous pouvez en outre vous opposer à tout moment à leur traitement. Vous pourrez faire valoir ces droits en contactant le DPO du Centre à l'adresse dpo@altareacogedim.com en justifiant de votre identité. En cas de litige, vous disposez également du droit de saisir la CNIL.

ARTICLE 3 : COMMENT PARTICIPER ?

Jeu gratuit sans obligation d'achat*. Pour participer au jeu, il faut disposer d'une carte à gratter (format A5), obtenue via le Street Marketing ou récupérée auprès d'une hôtesse dans le centre CAP3000. Si la case à gratter indique « GAGNÉ », le participant se présente Place d'Azur pour tourner la grande roue géante. Si la case à gratter indique « PERDU », le participant dispose d'une seconde chance. Il doit effectuer un des trois parcours (3 parcours différents sont prévus (suivant la carte à gratter reçue) dans la zone sud pour retrouver le numéro associé à chaque enseigne figurant sur sa carte à gratter. Une fois son parcours complété correctement, le participant obtient le droit de tourner la roue. La participation au jeu est valable du 11 décembre jusqu'au 20 décembre 2020 de 11h00 à 18h00. Le jeu est « 100% gagnant », dans la limite des dotations disponibles. Chaque joueur peut participer qu'une seule fois par jour. Il lui sera demandé de remettre sa carte à gratter (gagnante, ou « perdante » avec le parcours complété) à l'hôtesse et de présenter une pièce d'identité, avant de tourner la roue.

Toute tentative de fraude de la part d'un participant entraînera l'invalidation de sa participation.

*le jeu est gratuit sans obligation d'achat pour toutes les dotations, hormis celles données de la part du partenaire extérieur SMARTBOX. La carte de réduction de 15€ est valable à partir de 49,90€ d'achat sur www.smartbox.com.

ARTICLE 4 : LOTS à GAGNER

- 1 x 1 carte cadeau **CAP3000** (valeur unitaire 500€) valable dans la durée indiquée sur la carte cadeau
- 90 x 1 carte cadeau **CAP3000** (valeur unitaire = 50€) valable dans la durée indiquée sur la carte cadeau
- 10 x 1 Blackbox **SUSHISHOP** (valeur unitaire = 65€)
- 9 x 1 coffret M The Ritual of Sakura **RITUALS** (valeur unitaire = 29,90€)
- 5 x 1 carte cadeau **LA GRANDE RÉCRÉ** (valeur unitaire = 20€)
- 10 x 1 muffin « recette » **COLOMBUS CAFÉ** (valeur unitaire = 3,15€)
- 10 x 1 muffin « cœur » **COLOMBUS CAFÉ** (valeur unitaire = 3,15€)
- 1 x 1 forfait maillot classique **DEPILTECH** (valeur unitaire = 440€)
- 1 x 1 forfait aisselles **DEPILTECH** (valeur unitaire = 440€)
- 1 x 1 bon d'achat de 100€ **DEPILTECH** (valeur unitaire = 100€)
- 10 x 1 carte cadeau **BLUE BOX** (valeur unitaire = 20€)
- 25 x 1 chouchou + un masque en tissu **FREE PEOPLE** (valeur unitaire = 25€)
- 1 x 1 soin visage profond avec un relax minute **BODY MINUTE** (valeur unitaire = 62€)
- 1 x 1 soin visage flash masque avec un relax minute **BODY MINUTE** (valeur unitaire = 55€)
- 1 x 1 massage du corps anti-stress **BODY MINUTE** (valeur unitaire = 43€)
- 1 x 1 manucure avec pose de vernis simple **BODY MINUTE** (valeur unitaire = 29€)
- 1 x 1 relax minute dos avec un shiatsu visage **BODY MINUTE** (valeur unitaire = 27€)
- 1 x 1 calendrier de l'avent **L'OCCITANE** (valeur unitaire = 99€)
- 10 x 1 boîte nuage **L'OCCITANE** (valeur unitaire = 7,5€)
- 10 x 1 boîte magique **L'OCCITANE** (valeur unitaire = 7€)
- 5 x 1L de Sangria **CAÑAS Y TAPAS** (valeur unitaire = 16,95€)
- 5 x 2 plats huevos **CAÑAS Y TAPAS** (valeur unitaire = 33,90€)
- 4 x 1 fanion OGC Nice **ESPACE FOOT** (valeur unitaire = 6€)
- 2 x 1 gourde OGC Nice **ESPACE FOOT** (valeur unitaire = 6€)
- 5 x 1 soin presso thérapie **PUREXPERT** (valeur unitaire = 35€)
- 10 x 1 session de cryothérapie faciale **PUREXPERT** (valeur unitaire = 30€)
- 10 x 1 bilan impédancémétrie **PUREXPERT** (valeur unitaire = 25€)
- 10 x 1 portefeuille matière Tyvex **TIMBERLAND** (valeur unitaire = 25€)
- 10 x 1 boisson chaude Hazelnut Mocha **HAAGEN DAZS** (valeur unitaire = 6,50€)
- 10 x 1 boisson chaude ou froide Fire Side Drinks **HAAGEN DAZS** (valeur unitaire = 6,50€)
- 10 x 1 glace mini création **HAAGEN DAZS** (valeur unitaire = 5,90€)
- 5 x 1 glace Macadamia Crunch **HAAGEN DAZS** (valeur unitaire = (8,90€)
- 5 x 1 glace Cookie Crunch **HAAGEN DAZS** (valeur unitaire = (8,90€)
- 5000 x 1 bon d'achat **JACK&JONES** (valeur unitaire = 10€)
- 10 x 1 menu enfant Happy Meal **MC DONALD'S** (valeur unitaire = 4€)
- 100 x 1 café expresso ou long **MC DONALD'S** (valeur unitaire = 1,60€)
- 50 x 1 hamburger **MC DONALD'S** (valeur unitaire = 1,80€)
- 20 x 1 menu Best of gamme classique **MC DONALD'S** (valeur unitaire = 8€)
- 50 x 1 Sundae **MC DONALD'S** (valeur unitaire = 2,50€)
- 50 x 1 milkshake **MC DONALD'S** (valeur unitaire = 2€)
- 4 x 1 lot de 6 livres enfants **MC DONALD'S** (valeur unitaire du lot = 10€)
- 10 x 1 porte-clés CHABRAND (valeur unitaire = 19€)
- 5 x 1 gourde **CHABRAND** (valeur unitaire = 19,50€)
- 20 x 1 T-shirt **PABLO** (valeur unitaire = 65€)
- 7 x 1 crème mains **ADOPT** (valeur unitaire = 3,95€)
- 5 x 1 menu enfant **PANASIA** (valeur unitaire = 10,90€)
- 16 x 1 crêpe sucrée au choix **ÉVASION** (valeur unitaire = 7,50€)
- 100 x 1 bougie parfumée **LEVI'S** (valeur unitaire = 7€)
- 40 x 1 gourde en métal siglée **LEVI'S** (valeur unitaire = 4€)
- 5 x 1 repas pour 2 personnes **VIAPIANO** (valeur unitaire = 40€)
- 10 x 1 portion de churros maison au Nutella **TRIBECA** (valeur unitaire = 7,50€)
- 1 x 1 lanterne lumineuse XL écoresponsable **ROCK'N'OLD** (valeur unitaire = 279€)
- 5 x 1 jouet tirelire **ROCK'N'OLD** (valeur unitaire = 7,90€)
- 20 x 1 T-shirt **HERO SEVEN** (valeur unitaire = 50€)
- 10 x 1 casquette **HERO SEVEN** (valeur unitaire = 35€)

- 25 x 1 coffret sportif protéiné **BIOTECH USA** (valeur unitaire = 7€)
- 1 x 1 bon d'achat + une paire de chaussettes **TAMARIS** (valeur unitaire = 50€ + 6,95€)
- 1 x 1 sac **TAMARIS** (valeur unitaire = 59,95€)
- 60 x 1 parapluie **CLOPINETTE** (valeur unitaire = 4,90€)
- 6 x 1 repas complet **FIVE GUYS** (valeur unitaire = 25€)
- 5 x 1 porte-clés **LOLLIPOPS** x **SMILEY** (valeur unitaire = 25€)
- 50 x 1 café bio au choix **PRÊT À MANGER** (valeur unitaire = 3,50€)
- 18 x 1 carte cadeau **GALERIES LAFAYETTE** (valeur unitaire = 50€)
- 1 x 1 carte cadeau **GALERIES LAFAYETTE** (valeur unitaire = 40€)
- 2 x 1 carte cadeau **LA GRANDE RÉCRÉ** (valeur unitaire = 50€)
- 2 x 1 carte cadeau **PICTURE** (valeur unitaire = 100€)
- 3 x 1 carte cadeau **ESPACE FOOT** (valeur unitaire = 50€)
- 4 x 1 carte cadeau **BLUE BOX** (valeur unitaire 50€)
- 1 x 1 carte cadeau **ADOPT** (valeur unitaire = 50€)
- 1 x 1 carte cadeau **FRANCK PROVOST** (valeur unitaire = 100€)
- 2 x 1 carte cadeau **FRANCK PROVOST** (valeur unitaire = 70€)
- 3 x 1 carte cadeau **FREE PEOPLE** (valeur unitaire = 100€)
- 2 x 1 carte cadeau **FREE PEOPLE** (valeur unitaire = 50€)
- 1 x 1 carte cadeau **BOARDRIDERS** (valeur unitaire = 100€)
- 4 x 1 carte cadeau **BOARDRIDERS** (valeur unitaire = 50€)
- 1 x 1 carte cadeau **BOARDRIDERS** (valeur unitaire = 45€)
- 1 x 1 carte cadeau **BOARDRIDERS** (valeur unitaire = 5€)
- 11 x 1 carte cadeau **L'OCCITANE** (valeur unitaire = 50€)
- 1 x 1 carte cadeau **L'OCCITANE** (valeur unitaire = 20€)
- 1 x 1 carte cadeau **L'OCCITANE** (valeur unitaire = 15€)
- 15 x 1 carte cadeau **NATURE & DÉCOUVERTES** (valeur unitaire = 25€)
- 1 x 1 deux-roues NIU** **LACHKAR** (valeur unitaire = 2 999€)
- 1 x 1 baptême en Ferrari California T **LIVEN UP** (valeur unitaire = 192€)
- 3 x 1 bon découverte avion de ligne **AVIASIM** (valeur unitaire = 99€)
- 2 x 1 bon découverte avion de chasse **AVIASIM** (valeur unitaire = 99€)
- 20 x 1 coffret de bières **BRASSERIE ARTISANALE DE NICE** (valeur unitaire = 9€)
- 2 x 1 nuitée avec petit-dej' pour 2 personnes **HOLIDAY INN** Saint-Laurent du Var (valeur unitaire = 330€)
- 1 x 1 demi-journée de catamaran pour 12 personnes maximum (entourage, cadre professionnel ou familiale du gagnant) sur réservation*** **CLUB VAR MER** (valeur unitaire = 380€)
- 2 x 1 stage de 5 demi-journées valable pendant les vacances de pâques **CLUB VAR MER** sur réservation*** (valeur unitaire = 171,50€)
- 5 x 1 sortie découverte en catamaran valable le samedi matin de 9h à 12h ou samedi après-midi de 13h30 à 16h30, hors vacances scolaires sur réservation*** **CLUB VAR MER** (valeur unitaire = 40€)
- 10 x 1 location de 2H en kayak double sur réservation*** **CLUB VAR MER** (valeur unitaire = 33€)
- 20 x 1 session découverte **SENSAS** (valeur unitaire = 28€)
- 3 x 1 pack standard complet **WARRIOR PAINTBALL ANTIBES** (valeur unitaire = 30€)
- 5 x 1H de lancer de hâche **TOMAHAWK** (valeur unitaire = 60€)
- 5 x 1H de trampoline **SALTO TRAMPOLINE** (valeur unitaire = 11€)
- 10 x 1 place offert **LASER GAME ÉVOLUTION** (valeur unitaire = 11€)
- 5 x 1 repas pour 2 personnes au Gourmet Bar **NOVOTEL HÔTEL & RESORTS** (valeur unitaire = 60€)
- 5 x 1 nuitée pour 2 personnes avec petit-dej' buffet **NOVOTEL HÔTEL & RESORT** (valeur unitaire = 150€)
- 10 x 1 entrée **LE VILLAGE DES FOUS** (valeur unitaire = 16€)
- 10 x 1 entrée **LE BOIS DES LUTINS** (valeur unitaire = 16€)
- 5 x 1 entrée **CANYON FOREST** (valeur unitaire = 26€)
- 5 x 2 places pour un match de la saison 2020-2021 **NICE VOLLEYBALL** (valeur unitaire = 10€)
- 12 x 1 coffret Apéritif Azuréen SoccaChips® SoccApéro® **SOCCACHIPS®** (valeur unitaire = 11€)
- 40 x 2 places pour un match à domicile de la saison 2020-2021 **SHARKS ANTIBES** (valeur unitaire = 10€)
- 100 x 1 place de cinéma **PATHÉ GAUMONT** (valeur unitaire = 10€)
- 1000 x 1H de jeu **LOGIN06** (valeur unitaire = 6€)

- 470 x 1 carte de réduction **SMARTBOX*** (valeur unitaire = 15€)

*le jeu est gratuit sans obligation d'achat pour toutes les dotations, hormis celles données de la part du partenaire extérieur SMARTBOX. La carte de réduction de 15€ est valable à partir de 49,90€ d'achat sur www.smartbox.com.

**Le scooter mis en jeu est un produit de la marque NIU, il s'agit du modèle Série N d'une valeur de 2 999 € équipé d'un dossier passager (75 €). Les frais de mise en route et de carte grise (100 €) sont inclus dans le prix. À noter que le bonus écologique ne sera pas récupérable par le client final. Ce deux-roues ne sera ni remboursable ni échangeable. Il pourra être repris à hauteur de 20% de sa valeur (frais de mise en route, carte grise et bonus écologique déduits) uniquement pour le rachat d'un véhicule disponible en stock dans nos points de vente de Nice, Saint-Laurent-du-Var et Cannes.

***Pour toute activité CLUB VAR MER gagnée, le gagnant doit obligatoirement réserver préalablement auprès du Club Var Mer, à contact@clubvarmer.fr

Les prix sont indiqués à titre d'information à la date de dépôt du règlement et sont susceptibles de changement.

Tout ce qui n'est pas inclus dans ce descriptif sera à la charge des gagnants, qui ne pourront en aucun cas prétendre au remboursement des frais personnels, de transports ou autres dépenses non listées ci-dessus.

Le gain de ce lot ne pourra en aucun cas donner lieu, de la part du gagnant à aucune contestation d'aucune sorte :

- ni à la remise de sa contre valeur en argent
- ni à son remplacement ou échange
- ni à un changement de l'une des modalités explicitées dans ce règlement

Le lot est nominatif et ne peut pas être cédé ou vendu.

Les dates de validité sont indiquées sur les bons.

ARTICLE 5 : DESIGNATION DES GAGNANTS ET RECEPTION DU LOT

5.2 Le gagnant connaîtra son cadeau au moment où le tour de roue aura été effectué. Un seul tour de roue est autorisé. Le lot désigné par la roue lui sera remis en main-propre directement s'il s'agit d'une dotation offerte par un partenaire extérieur ou il recevra un voucher avec le tampon « CAP3000 » daté du jour pour aller récupérer sa dotation directement dans la boutique correspondante à la dotation gagnée. Le délai pour aller récupérer sa dotation est indiqué sur le voucher (les dates diffèrent en fonction des dotations). Le voucher doit obligatoirement être conservé par la boutique.

5.3 A dater de l'annonce de son cadeau, le gagnant devra le récupérer ou l'utiliser selon la date indiquée sur les vouchers/dotations. Le gagnant devra suivre la procédure qui lui aura été communiquée.

Le lot non réclamé avant la fin de la période sera considéré comme abandonné par le gagnant et restera dès lors acquis à la société organisatrice.

Le gagnant ne pourra en aucun cas demander le remboursement des frais et notamment de transports, engagés afin de venir retirer son lot.

L'organisateur se réserve le droit de remettre ou non en jeu le lot non distribué.

L'organisateur se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude des renseignements donnés lors de l'inscription avant de remettre le lot au gagnant.

En cas de fraude ou de tricherie le lot restera définitivement acquis à l'organisateur, sans aucun recours possible, ni dédommagement.

Un lot perdu ou annulé du fait de la direction du centre (pour les causes évoquées ci-après art. 7) ou du fait du gagnant (de son fait ou pour causes indépendantes de sa volonté) ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation, ni dédommagement d'aucune sorte.

ARTICLE 6 : DEPOT ET CONSULTATION DU REGLEMENT DU JEU

Le présent règlement est consultable sur le site internet www.cap3000.com/faites-vos-jeux, ainsi qu'aux deux Réception de CAP3000 (avenue Eugène Donadei à SAINT LAURENT DU VAR 06700) auprès des hôtes présentes durant toute la durée du jeu (du 11 au 20 décembre 2020).

ARTICLE 7 : REPORT/ ANNULATION DU JEU OU LOT.

La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si en cas de force majeure, cas fortuit ou d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée elle était amenée à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait. Le cas échéant des additifs ou avenant pourront venir compléter le présent règlement, pour en faire partie intégrante.

En cas de force majeure, la société organisatrice se réserve le droit d'annuler, ou de modifier la nature des lots sans préavis.

Elle ne pourra être tenue pour responsable de tous problèmes survenus lors de l'utilisation des lots (durant la soirée de représentation), de leur transport...

ARTICLE 8 : ACCEPTATION

Le participant est réputé avoir pris connaissance du règlement du jeu. Le fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Tout avenant est réputé entrer en vigueur dès son dépôt et sera réputé avoir été accepté par tout joueur du simple fait de sa participation.

La société organisatrice se réserve le droit d'exclure du jeu ou de poursuivre en justice quiconque aura triché, fraudé, truqué ou troublé les opérations décrites dans le présent règlement ou aura tenté de le faire.

Un gagnant qui aura triché sera de plein droit déchu de tout droit à obtenir le lot mis en jeu.

ARTICLE 11 : LOI APPLICABLE ET INTERPRETATION

Toute question d'application ou d'interprétation du présent règlement ou toute question imprévue qui viendrait à se poser sera tranchée souverainement par la société organisatrice. Le présent règlement est soumis aux dispositions de la loi française.

Tout litige sera tranché souverainement par la société organisatrice, au regard du présent règlement et sous le contrôle de l'Huissier de Justice dépositaire.

Seuls les tribunaux de GRASSE seront compétents pour en connaître.

En aucun cas, la société organisatrice ne pourra être tenue responsable d'un quelconque préjudice de quelque nature que ce soit, prétendument survenu à l'occasion du jeu.

Fait à Nice le **09 décembre** 2020.